

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants :

- De distinguer les différents modes de rupture du contrat de travail
- De maîtriser la procédure de chaque mode de rupture et d'identifier les différents acteurs pouvant être sollicités
- De connaître les conséquences de la rupture
- D'accompagner et de défendre au mieux les salariés lors des entretiens préalables

## PROGRAMME :

- Rappel des principales formes du contrat de travail
- Situations pouvant impacter le contrat
- Ruptures individuelles
- Introduction au licenciement pour motif économique
- Rupture spécifique du contrat de travail des salariés protégés
- Suites de la rupture

## PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

## DURÉE :

- 1 jour Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

## FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.